CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM809 **Valable du 23/05/2022 au 22/05/2027**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 20/10/1986
Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Dénomination sociale : CIBEC

1 GRAND RUE
1 H
59148 FLINES-LEZ-RACHES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 339.208.589

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 339 208 589 00020
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3029236

Assurance Responsabilité travaux :
MMA IARD 149609002

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
MMA IARD 149609002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 27 91 66 82 **Fax :** 03 27 91 67 24
Portable : 06 86 38 32 35
Responsabilité légale : MENAR STEPHANE GÉRANT

Responsable Technique : LINDENBERG FRANÇIS

Site internet : http://www.cibec.fr
E-mail : lindenberg@wanadoo.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	18	EFF2C	2 101 065	CA5
Dans l'activité	3	EFF1	88 554	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 1 - Date màj du D.U. : 03/03/2026	23/05/2022	22/05/2027

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 21/05/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025